

**Contrat territorial
d'éducation artistique et culturelle**

entre

L'ÉTAT :

**Le préfet de la région Grand Est
Direction régionale des affaires culturelles
Ministère de la Culture**

**La rectrice de l'académie de Reims
Ministère de l'Éducation nationale**

et

Le département de la Marne

et

La ville de Reims

CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA VILLE DE REIMS

Vu l'article 3 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu l'article 10 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République,

Vu la circulaire interministérielle n°2013-073 du 3 mai 2013 relative au Parcours d'éducation artistique et culturelle, associée à l'arrêté du 3 juillet 2015 sur le référentiel de parcours,

Vu la charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle du 8 juillet 2016 élaborée par le haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle et présentée par la ministre de la Culture et la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Vu la circulaire interministérielle du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'Éducation Artistique et Culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents,

Vu l'adoption du schéma d'orientations pour la culture en conseil municipal le 13 mai 2019 et la volonté de la ville de Reims de développer une politique culturelle et éducative ouverte à tous reposant sur la transmission d'un héritage culturel auprès du jeune public et la nécessité de mobiliser les ressources des structures, dispositifs et équipements culturels de la ville de Reims au service de l'éducation artistique et culturelle des enfants, adolescents et jeunes scolarisés sur son territoire,

Le présent contrat territorial d'éducation artistique et culturelle est établi entre les soussignés :

L'État, ministère de l'Éducation nationale

rectorat de l'académie de Reims
dont le siège est situé au 1, rue Navier, 51082 Reims
représentée par Madame Hélène Insel, rectrice de l'académie de Reims, chancelière des universités
ci-après dénommée « le rectorat »

L'État, ministère de la Culture

direction régionale des affaires culturelles Grand Est
dont le siège est situé Palais du Rhin-2, place de la République, 67082 Strasbourg cedex
représenté par Monsieur Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est,
ci-après dénommé « la Drac »

Le département de la Marne

dont le siège est situé au 40 rue Carnot, 51 000 Châlons-en-Champagne
représenté par Monsieur Christian Bruyen, président du conseil départemental de la Marne,
ci-après dénommé « le département »

La ville de Reims

dont le siège est situé esplanade Simone Weil, CS 80036, 51722 Reims cedex
représentée par Monsieur Arnaud Robinet, maire de Reims, autorisé par la délibération du Conseil Municipal N°XXXX CM-XXXX
du 21 novembre 2019
ci-après dénommée « la Ville »

PREAMBULE

Historique de la démarche

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renouvellement du projet culturel de la ville de Reims après la signature d'un pacte culturel en décembre 2016 qui a engagé la Drac et la Ville à maintenir sur trois ans leurs financements en faveur de la culture. Dans ce cadre, la collectivité a conduit, avec le soutien de ses partenaires publics que sont la Drac et la Région, un diagnostic culturel confié à l'observatoire des politiques culturelles de Grenoble. Un large processus de concertation a alors été engagé avec des rencontres citoyennes et professionnelles qui se sont tenues entre 2017 et 2018. Ce travail collaboratif a permis de rédiger un schéma d'orientations pour la culture « Vivre la culture à Reims » 2019-2024 qui affirme cinq grandes priorités d'action :

1. **Enfance et jeunesse** : volonté d'engager une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle,
2. **Favoriser une plus grande participation des habitants** à la vie artistique et culturelle, encourager l'équité territoriale,
3. **Soutenir la création** et la présence artistique sur tous les territoires,
4. **Associer patrimoine et création**, renforcer l'attractivité de Reims,
5. **Animer la coopération** pour répondre aux défis d'aujourd'hui,

considérant le rayonnement culturel et universitaire de la ville de Reims, commune de 186 505 habitants au sein du Grand Reims, forte d'une aire urbaine de quelque 300 000 habitants, ainsi que la richesse de l'offre culturelle de la ville de Reims à travers ses équipements, dans tous les domaines de l'art et de la culture,

considérant que l'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement de l'individu et participe à la construction de son identité et de sa conscience citoyenne, qu'elle favorise l'égalité d'accès à la culture, la connaissance du patrimoine artistique et culturel, la création contemporaine et qu'elle participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques,

considérant la priorité de l'État de rendre accessible à tous les jeunes les grands domaines des arts et de la culture, ainsi que la circulaire interministérielle n°2013-073 du 3 mai 2013 selon laquelle « le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives dans une complémentarité entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire »,

considérant le plan d'action commun des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale du 18 septembre 2018 qui a pour objet de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, de 3 à 18 ans,

considérant que la ville de Reims souhaite favoriser la complémentarité des actions d'éducation artistique et culturelle dans les trois temps de la vie des jeunes, à l'école et en lien avec les activités périscolaires et extrascolaires qu'elle porte avec le tissu associatif très actif sur le territoire, et notamment dans le cadre de son PEDT (projet éducatif de territoire) labellisé *Plan mercredi*, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales (CAF).

considérant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle qui permettent de développer une approche sensible et critique du monde par :

1. la fréquentation des œuvres et des artistes,
2. la pratique et l'expérimentation de la démarche artistique, le développement d'une approche sensible et esthétique de la culture,
3. l'appropriation des domaines de l'art et de la culture,

considérant que l'éducation artistique et culturelle contribue à la constitution d'une culture commune par la découverte des ressources culturelles du territoire,

considérant l'articulation entre le PEDT, le présent CTEAC et le Contrat de Ville,

Les signataires de la convention déclarent vouloir faire converger l'action publique consacrée à l'éducation artistique et culturelle sur le territoire de la ville de Reims. Ils s'engagent dans la structuration d'un cadre partenarial visant à élaborer une offre cohérente, de qualité et pérenne dont ils décident d'exposer ci-après les objectifs, les ressources, les procédures et les conditions de mise en œuvre.

ARTICLE 1 : OBJECTIFS PARTAGÉS

Les objectifs partagés sont les suivants :

1. Créer les conditions permettant aux jeunes de bénéficier d'une éducation artistique et culturelle multiple et diversifiée, en termes de fréquentation des artistes et des œuvres (assister à un spectacle, visiter une exposition, rencontrer un artiste ou un professionnel de la culture), de pratique artistique (pratique avec un artiste ou un professionnel de la culture) ou d'engagement de l'élève en tant que « passeur de culture » (travail soutenu de médiation avec un professionnel de la culture) et d'appropriation des connaissances.
2. Permettre à 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la ville de Reims d'accéder, au moins une fois par cycle, à un projet d'éducation artistique et culturelle d'envergure relevant d'un des grands domaines de l'EAC.
3. Porter une attention toute particulière à construire une complémentarité de l'offre culturelle durant tous les temps de la vie l'enfant et de sa famille (temps scolaire et périscolaire).
4. Mettre en place une coordination de l'action de tous les partenaires signataires du CTEAC en s'appuyant sur l'offre culturelle, sa mise en réseau, la complémentarité des structures, des équipements culturels et des dispositifs présents sur le territoire.
5. Favoriser pour l'élève la lisibilité de son parcours, sous diverses formes, avec l'aide du numérique éducatif notamment.
6. Renforcer les projets en direction des établissements scolaires situés dans les zones prioritaires définies par la politique de la Ville et le réseau d'éducation prioritaire ainsi que dans les « zones blanches » identifiées conjointement par les partenaires.
7. Organiser la formation conjointe des acteurs de l'éducation artistique et culturelle du territoire.
8. Favoriser les rencontres professionnelles afin de faciliter l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs éducatifs, culturels, institutionnels et associatifs.

ARTICLE 2 : RESSOURCES ARTISTIQUES ET CULTURELLES MOBILISÉES

Le territoire de la ville de Reims est riche de ressources culturelles d'envergure qui ont vocation à être sollicitées pour des projets d'éducation artistique et culturelle.

- les opérateurs culturels du territoire soutenus par le ministère de la Culture, Drac Grand Est, et la Ville, sont mobilisés pour le développement de projets d'éducation artistique et culturelle. Ils élaborent et mettent en œuvre des projets en partenariat avec les acteurs des champs éducatif, social et socioculturel dans le cadre de rapprochements, jumelages ou de dispositifs nationaux, régionaux, académiques, départementaux ou locaux
- le réseau des équipements culturels de la Ville qui compte notamment : six musées municipaux, un service d'archives municipales, un service du patrimoine, un conservatoire à rayonnement régional, trois lieux de création et de diffusion, un planétarium et un réseau de sept bibliothèques et médiathèques. Ces équipements accueillent plus de 60 000 scolaires par an
- des services éducatifs, mis en place avec le soutien du rectorat de l'académie de Reims dans les structures culturelles soutenues par la Drac et les collectivités territoriales, développent le lien entre les publics scolaires (élèves et professeurs) et toutes les formes de patrimoine, d'art et de culture, y compris dans leur dimension scientifique et technologique

La liste des ressources peut être complétée par la suite. (cf Annexe 2)

2.1 Réseau des lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, de l'art contemporain et du cinéma soutenus ou labellisés par le Ministère de la Culture (Drac Grand Est) conventionnés avec la ville de Reims

Ces lieux développent tous un volet d'éducation artistique et culturelle destiné à former les jeunes aux pratiques de la création artistique, aux langages esthétiques et aux écritures contemporaines. Ils ont pour mission de rendre la culture accessible à tous, favorisent la rencontre avec les œuvres et les artistes et s'emploient notamment à tisser des liens avec les populations des territoires prioritaires, éloignées de ces formes artistiques pour des raisons géographiques, sociales ou culturelles.

- centre dramatique national, la Comédie de Reims
- scène nationale, le Manège de Reims
- centre national de création musicale, Césaire
- scène de musiques actuelles, la Cartonnerie
- fonds régional d'art contemporain, FRAC
- lieux de fabrique et résidences d'artistes, le Jardin parallèle et le Laboratoire chorégraphique
- lieux de développement des arts numériques, Saint-Ex - Culture numérique
- scène lyrique, Opéra de Reims
- Opéramis, engagé dans les dispositifs partenariaux du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), écoles, collèges et lycéens au cinéma
- association Nova Villa

2.2 Autres lieux de diffusion du spectacle vivant, des arts visuels et équipements municipaux de la ville de Reims :

- le Cellier, lieu pluridisciplinaire de diffusion professionnelle
- la maison commune du Chemin-Vert, maison des pratiques amateurs
- la Fileuse, friche artistique dédiée à la création
- lieux de résidences d'artistes dans les quartiers de la ville (Europe, Croix du sud, Chemin-Vert ...)
- ateliers d'artistes dans un bâtiment scolaire dans le quartier Châtillons
- réseau des maisons de quartier

2.3 Festivals et événements

Parmi les festivals de grande renommée de la ville de Reims et qui concernent tous les domaines de la culture, il convient de citer plus particulièrement les événements labellisés et les festivals subventionnés d'envergure régionale ou nationale :

- Mélimôme, association Nova Villa
- Reims Scène d'Europe – FAR Away
- Orbis Pictus, association Jardin Parallèle
- La Magnifique society, La Cartonnerie
- Les Flâneries musicales
- Reims Sunnyside festival, Jazzus
- Charabia Reims festival
- Jonglissimo
- Clin d'œil
- Les BisQueers Roses

2.4 Établissements culturels publics nationaux

La ville de Reims abrite sur son territoire un établissement culturel public national dont la mission éducative et culturelle est rappelée dans les « chartes des missions de service public » et constitue l'un des fondements de l'intervention publique en matière culturelle :

- le réseau du CMN (centre des monuments nationaux), le palais du Tau à Reims

2.5 Réseaux des opérateurs culturels pour le patrimoine et l'architecture labellisés par le ministère de la Culture (Drac Grand Est) dans les services de la Ville

La ville de Reims est particulièrement riche dans le domaine du patrimoine et de l'architecture ; les opérateurs chargés de la préservation et de la mise en valeur de ces richesses sont des acteurs majeurs de l'éducation artistique et culturelle ; il convient de citer notamment ceux bénéficiant d'un label de l'État :

- six musées municipaux : musée des Beaux-Arts et Chapelle Foujita, musée Saint-Remi, musée de la Reddition, Fort de la Pompelle et musée Le Vergeur
- Reims est labellisée «Ville d'art et d'histoire» : mission prioritaire de sensibilisation du jeune public à son cadre de vie
- quatre sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : cathédrale, palais du Tau, ancienne abbaye Saint Remi, colline Saint Nicaise
- soixante-quatre édifices et sites protégés au titre des Monuments historiques
- un service d'archives municipales et communautaires

2.6 Le réseau de lecture publique

Le premier point d'entrée et de proximité d'accès à tous les domaines de culture.

- trois médiathèques, une bibliothèque patrimoniale et trois bibliothèques de quartier, deux bibliobus, un booktruck, le service aux collectivités
- l'association culture et bibliothèque pour tous

2.7 Culture scientifique

Cette dimension de la culture permet de comprendre le monde, d'en situer et en appréhender les enjeux sociétaux, environnementaux, technologiques.

- planétarium
- Saint-Ex - Culture numérique

2.8 Éducation aux médias, à l'image et à l'information

L'éducation aux médias et à l'information permet aux jeunes de participer de façon responsable, créative, critique et démocratisée à la réception des flux médiatiques et à l'utilisation des supports médias technologiques et traditionnels. Cette mission peut être développée grâce notamment aux réseaux du livre et de la lecture publique.

- réseau de lecture publique
- CLEMI
- presse quotidienne, télévisions et radios régionales ou locales
- PREAI - Blackmaria

2.9 Enseignement supérieur et enseignement artistique labellisé et soutenu par le Ministère de la culture dans les services de la ville de Reims

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur artistique veille à former les jeunes et futurs professionnels des arts et de la culture aux pratiques de transmission dans le cadre de modules spécifiques.

- L'ESAD de Reims, école supérieure d'art et de design
- CRR, conservatoire à rayonnement régional de musique, de théâtre et de danse

ARTICLE 3 : OUTILS ET DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE SUR TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

3.1 En temps scolaire

- Le PAG (projet artistique globalisé)
- Les résidences d'artistes
- Les fabriques (résidences Grand Est)
- Classes à PAC (projet artistique et culturel)
- La Nuit de la lecture
- La Nuit des musées (la classe l'œuvre)
- Les Journées Européennes du Patrimoine (1% artistique)
- J'aime mon patrimoine marnais (patrimoine Unesco)
- Label Ville d'art et d'histoire
- Plan choral
- La rentrée en musique
- Démon
- Musique à Orgeval
- Orchestres à l'école
- Les fabriques à musique
- Ecole en chœur
- Collèges au cinéma, école et cinéma, lycéens et apprentis au cinéma
- Collèges en scène
- Les petits champions de la lecture
- Le Primé des écoliers
- Les différents prix des lycéens : le César, le Renoir, etc.
- Kid's expérience (partenariat Pommery)
- La grande lessive
- La fête de la science
-

Dans le cadre de leur mission de service public, les structures culturelles du territoire développent des actions EAC en temps scolaire, qui s'inscrivent ou non dans ces dispositifs.

3.2 En temps périscolaire

Le temps périscolaire a vocation à être pour les enfants une expérience et une approche à caractère ludique permettant un premier contact, une amorce simple dans un souci de développement et d'enrichissement personnel et de vivre ensemble.

Cela se concrétise par la mise en place d'activités à vocation culturelle diversifiées, tant sur la forme que par les supports utilisés. Il s'agit d'un service mis en place gratuitement par la collectivité sur l'ensemble des écoles publiques de Reims.

La mise en place d'actions comme «A la découverte de ma ville», l'accès aux structures culturelles, l'intervention de professionnels de l'animation culturelle auprès des enfants, la production de rendus artistiques auprès des parents, la mise en place d'actions culturelles communes sur tout le territoire sont de réels atouts pour amplifier la démarche d'éducation artistique et culturelle.

Sur les 104 écoles maternelles et élémentaires rémoises, environ 10 000 enfants fréquentent au moins une fois dans l'année les temps périscolaires. L'implantation locale dans les écoles par le biais des

animateurs coordinateurs permet une recherche permanente de cohérence et de complémentarité avec le temps scolaire. Chaque année, plus de 20 partenaires proposent des activités à caractère culturel dans des domaines aussi diversifiés que le chant, la musique, le théâtre, la danse, les arts numériques ou encore la bande dessinée.

3.3 Hors temps scolaire

- les maisons de quartier dans le cadre de leur programmation jeune public « Des spectacles pour toute la famille » expérience lyrique, ateliers de pratique
- centres de loisirs municipaux
- offre culturelle municipale, pendant les vacances scolaires (Reims Vital'été : 15 ateliers encadrés par des artistes pour les adolescents, Loisir tour, Place aux jeux, Place au cinéma...)
- le CRR

Les structures culturelles du territoire développent des actions EAC hors temps scolaire à destination du jeune public et de leurs familles de la crèche à l'âge adulte (voir annexe).

3.4 Outils de communication et d'information

- les Petits biscuits : agenda de l'offre culturelle familiale
- le Trésor, site d'information culturelle, <http://www.infoculture-reims.fr/>
- le répertoire de l'offre culturelle rémoise
- FEAC (forum d'éducation artistique et culturelle)
- site de la DAAC
- site de la DSDEN de la Marne
- Atelier Canopé Reims
- site de la Drac Grand Est
- « ressources humaines »

ARTICLE 4 : LES AMBITIONS, ACTIONS INNOVANTES ET EXPÉRIMENTATIONS

Dans le cadre de la préfiguration du CTEAC, un groupe de travail réunissant les personnes ressources de la ville et de l'État a décidé de travailler à la structuration de l'offre des établissements culturels de la ville de Reims et à la mise en œuvre d'actions innovantes permettant la rencontre entre le patrimoine et la création pour les élèves, notamment de cycle 3.

4.1 Des Itinéraires d'éducation artistique et culturelle

L'objectif est de proposer un projet d'envergure (trois séances : une rencontre avec les œuvres, une approche critique via l'acquisition de connaissances, un atelier de pratique artistique) par cycle scolaire et par domaine artistique et culturel. Les itinéraires ciblent particulièrement le cycle 3, tranche d'âge fréquentant peu les structures culturelles et en particulier le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville. Dès la rentrée 2019, 23 itinéraires sont proposés : 12 dans le domaine du patrimoine, 1 dans le domaine de la culture scientifique, 5 dans le domaine du livre et de la lecture, 4 dans le domaine des arts visuels, 1 dans le domaine de la musique. Ces itinéraires mobilisent fortement les médiathèques, les archives municipales, le planétarium, le service archéologie, les musées (cf annexe 1).

L'enjeu pour les années à venir est d'élargir le catalogue des Itinéraires au spectacle vivant, en partenariat avec les structures culturelles de référence.

4.2 Un projet innovant pour favoriser la rencontre des jeunes et de leurs familles avec le patrimoine

« Le projet Foujita » (cf annexe 1).

Dès la rentrée 2019, un jury réunissant les services de l'État et de la Ville a convenu de confier une résidence La fabrique à la compagnie rémoise Yokai. La compagnie porte des créations et actions culturelles qui intègrent les arts plastiques, la marionnette et la magie nouvelle confrontées aux collections conservées dans les équipements municipaux.

Durant 4 mois, le projet développera un lien avec l'œuvre de Foujita à travers la figure surnaturelle du yokai pour mettre en résonance les deux cultures : française et japonaise, et évoquer la question des mutations et des adaptations.

20 jours d'intervention artistique sont programmés.

Les partenaires ont choisi de développer ce projet en milieu scolaire, sur un territoire défini collectivement comme prioritaire. Le collège Robert Schuman accueillera cette résidence qui s'adresse au cycle 3. Les écoles de secteur seront intégrées au projet qui réunira jusqu'à 10 classes.

4.3 La mise en place d'un outil de suivi

Pour que le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève prenne corps et soit lisible pour tous (l'élève en premier lieu, mais aussi sa famille, les personnels artistiques et culturels, les enseignants), un outil de suivi permettra de conserver la mémoire de l'enfant, de ses expériences artistiques vécues avec ses camarades dans le cadre de la classe, ou individuellement hors de l'école. Le « carnet de voyage culturel » est un cahier de liaison que l'enfant conservera d'une année sur l'autre.

Il est conçu comme un objet d'investissement personnel où chacun peut explorer sous différentes formes (écrits, dessins, collages, cartes...) ses émotions, sa sensibilité et ses réflexions. Il est aussi un outil permettant de rassembler le socle de connaissances et d'apprentissages forgés au cours de la scolarité dans la rencontre avec les artistes, les équipements culturels et patrimoniaux.

4.4 DÉMOS (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)

Démos est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants de 7 à 12 ans issus de quartiers insuffisamment dotés en institutions culturelles. Ce dispositif national décentralisé s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre.

Formé pour trois ans de 2018 à 2021, l'orchestre Démos réunit 105 enfants issus de sept écoles dont quatre sont situées en quartiers Politique de la ville, les trois autres dans des zones péri-centrales ou excentrées, permettant ainsi de former un orchestre mixte tout en respectant les critères du cahier des charges.

Une réflexion est en cours pour préparer la sortie de Démos 1 et envisager la poursuite de l'enseignement musical au sein du CRR. La reconduction du dispositif est également à l'étude.

4.5 L'école municipale de la culture

Dans le contexte de retour à la semaine de quatre jours, la ville de Reims souhaite s'appuyer sur les activités mises en œuvre dans le temps périscolaire pour proposer « l'école municipale de la culture ». Il s'agit d'une offre proposée par la Ville le mercredi matin, conçue à partir d'un travail de repérage entre l'école, les services de la municipalité et les besoins exprimés par les familles.

Une expérimentation a été menée en 2019, ciblant les quartiers et écoles éloignés d'institutions culturelles. Ces ateliers gratuits sont encadrés par un binôme constitué d'un animateur de la Ville et d'un agent d'une structure culturelle. Ce rendez-vous régulier du mercredi à vocation à offrir aux enfants la possibilité d'une sensibilisation ludique aux arts. Des activités de découvertes culturelles sont proposées, avec des passerelles possibles vers les structures d'enseignement et de diffusion artistiques qui proposent des activités pédagogiques tout au long de l'année. Les activités sont élaborées en lien avec les structures de la Ville (médiathèques et bibliothèques, Planétarium,...).

L'objectif est de faire découvrir et donner une appétence pour pratiquer et fréquenter les équipements culturels de la ville. Il s'agit aussi de répondre à des besoins ou envies d'enfants qui n'ont pas aujourd'hui les capacités d'accès à une pratique artistique et culturelle.

4.6 La généralisation d'un « Pass Famille »

Soucieuse de rendre plus lisibles les pratiques tarifaires actuelles pour les jeunes publics et leurs familles, la ville de Reims et ses partenaires travaillent actuellement à l'élaboration d'un « pass famille ». Associant Le Manège, La Comédie, l'Opéra, le Planétarium, la Cartonnerie et les musées municipaux, ce pass vise à proposer des réductions tarifaires pour tout achat associant un enfant et un ou plusieurs membres de sa famille, à partir d'une sélection de spectacles réalisée par les équipements culturels.

ARTICLE 5 : FORMATION

5.1 Formation initiale

La Drac s'engage à mobiliser les acteurs culturels pour intervenir dans le cadre de modules intégrés dans le cursus master des trois écoles supérieures de professorat et d'éducation (ESPE) de la région. Avec le soutien financier de la Drac, les ESPE ont vocation à intégrer des modules de formation à l'éducation artistique et culturelle dans leurs maquettes, à promouvoir l'art et la culture par la mise en œuvre de projets en action culturelle et à développer des partenariats avec les structures de diffusion des arts et de la culture de la région Grand Est.

5.2 Formation continue

L'éducation nationale s'engage à proposer un choix de formations à l'éducation artistique et culturelle dans le cadre des plans académiques de formation et à favoriser les formations interacadémiques. En complément de la formation initiale, la Drac a vocation à participer à la formation de tous les acteurs de l'EAC :

- les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelles (PREAC) « patrimoine », « spectacle vivant », « art du goût » et « culture scientifique » pourront être l'objet d'un élargissement des partenaires au niveau régional ;
- les personnels enseignants en mission auprès des services éducatifs participent à la formation des professeurs et des acteurs de l'institution culturelle pour accompagner et enrichir les projets pédagogiques. Ils contribuent, par l'apport d'une réflexion d'ordre pédagogique, à l'enrichissement du projet éducatif de l'institution culturelle auprès de laquelle ils exercent une mission ;
- les formations conjointes de territoire mises en œuvre par les opérateurs culturels en appui sur leurs programmations, destinées aux enseignants, animateurs des centres sociaux, artistes intervenants de proximité seront poursuivies dans un objectif de décloisonnement des publics ;
- séminaires, rencontres et forums professionnels organisés par la Drac, les opérateurs culturels et les universités, destinées aux médiateurs, responsables des publics, artistes intervenants, enseignants, chefs d'établissements, élus et cadres territoriaux ;

5.3 Formation spécifique

Les équipements culturels de référence et les artistes associés aux actions d'EAC (ex : résidences...) pourront prendre part aux actions de formation des acteurs de l'EAC, à savoir les enseignants, les personnels des collectivités ou encore les médiateurs. Les formations croisées seront privilégiées. Certains contextes événementiels pourront se prêter à l'obligation de rencontres professionnelles.

ARTICLE 6 : GOUVERNANCE

6.1 Le comité de pilotage

En application de la circulaire du 3 mai 2013, un comité de pilotage de l'éducation artistique et culturelle a pour fonction de construire concrètement l'architecture et la mise en œuvre du CTEAC ainsi que sa cohérence entre les différents temps scolaire, périscolaire et extrascolaire – en veillant à la bonne articulation des cadres de contractualisation existants, notamment les contrats de ville et les PEDT ainsi que les projets d'écoles et d'établissements. Le référentiel du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) est un outil à mobiliser dans le cadre de cette contractualisation.

Le comité de pilotage opère un arbitrage entre les différents projets. Il valide les procédures de régulation, de suivi, d'évaluation et envisage les actions de formation. Il prévoit la mise en place d'un coordonnateur en charge de la mise en cohérence et du suivi des actions au sein de la Ville de Reims.

Le comité de pilotage est constitué des signataires du présent contrat (2 représentants par signataire) :

- pour la ville de Reims : le maire ou son représentant et les directeurs ou directrices de la culture et de l'éducation ou leurs représentants,
- pour le ministère de l'Éducation nationale : la rectrice de l'académie de Reims ou son représentant (délégué académique à l'action culturelle ou son représentant), le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale ou son représentant,
- pour le ministère de la Culture : la Directrice Régionale des Affaires Culturelles ou son représentant et la conseillère à l'éducation artistique et culturelle ou son représentant,
- pour le département de la Marne : le Président ou son représentant, le directeur ou la directrice de la culture ou son représentant.

Le comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an à l'initiative de la ville de Reims et peut faire appel à titre consultatif, avant les arbitrages définitifs, à des membres du comité technique, ainsi qu'à des personnalités qualifiées dans les domaines de l'enseignement, des arts, de la culture ou de la vie associative.

6.2. Le comité technique

Le comité technique est composé de représentants désignés par le comité de pilotage. Il prépare les réunions du comité de pilotage, lui soumet des propositions ; il veille à prendre en compte les remarques émanant des opérateurs de l'éducation artistique et culturelle. Il se réunit autant que de besoin et assure les missions que le comité de pilotage lui confie. Des membres peuvent être amenés à participer au comité de pilotage avec avis consultatif.

Il est composé :

- de représentants des instances constituant le comité de pilotage,
- de représentants de la communauté éducative, ainsi que des structures culturelles et associatives présentes sur le territoire,
- de représentants des actions et des projets d'éducation artistique et culturelle.

Des groupes de travail associant les institutions culturelles et tout autre acteur mobilisé par l'EAC peuvent être organisés avec des missions particulières.

6.3 La coordination

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat, il est envisagé de désigner un responsable unique de la coordination du CTEAC avec les signataires. Un avenant au présent contrat désignera ce responsable pour les années de validité du CTEAC.

Le coordinateur serait placé au sein du service culture de la ville de Reims pour préparer et animer les travaux du comité de pilotage. Il aurait pour missions de suivre et favoriser la bonne application du contrat et de veiller aux principes qui le sous-tendent. Il assumerait en particulier un rôle de coordination des actions et d'aide à la mise en relation des partenaires impliqués. Il interviendrait à tous les niveaux de partenariat : d'impulsion, d'organisation, de suivi et de réalisation. Il serait en charge de l'évaluation des actions menées dans le cadre du contrat.

6.4 Extension du contrat

Le présent contrat territorial peut s'ouvrir à d'autres partenaires. En cas d'élargissement du partenariat, un avenant au contrat territorial sera signé et deux représentants de chacun des nouveaux signataires feront partie du comité de pilotage.

ARTICLE 7 : MOYENS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES

La ville de Reims mobilise du personnel afin de mettre en œuvre les dispositifs et actions qu'elle développe dans le domaine de l'EAC. Elle déploie une partie de son budget de fonctionnement à la mise en œuvre des actions spécifiques d'éducation artistique et culturelle sur son territoire (résidences, actions des Bibliothèques – Médiathèques, des musées...), au travers de subventions allouées aux associations et institutions culturelles et de prise en charge directe (programmation, communication...).

Les services et équipements culturels de la ville de Reims listés développent une politique tarifaire spécifique en direction des groupes de scolaires, des jeunes hors temps scolaire, des enseignants et des animateurs. Les signataires du présent contrat s'efforceront, pour leurs équipements ou ceux dans lesquels ils siègent, de maintenir une politique tarifaire adaptée à ces publics.

La ville de Reims soutient financièrement les transports pour les classes des établissements scolaires rémois du premier degré, afin de permettre, dans la mesure du possible, leur déplacement vers les lieux culturels de la ville dans le cadre des sorties culturelles et des dispositifs municipaux (ex : résidences d'artistes) vers les bibliothèques et médiathèques ou dans le cadre des projets spécifiques.

Les institutions et équipements culturels du territoire relevant des services de la Ville prennent en charge également le coût des projets dans le cadre de leurs moyens et missions habituels.

De manière plus générale, la ville de Reims contribue par ses propres moyens (en personnel et en budgets) aux actions cofinancées par les autres partenaires dans le cadre du présent contrat.

La ville de Reims renforcera son engagement dans les projets EAC par le co-financement à 50 % avec la DRAC d'un poste de coordinateur.

La Drac Grand Est, en complément de son soutien financier à la plupart des acteurs culturels sur le territoire de la ville de Reims et du Grand-Reims cités dans l'article 2 du présent contrat, attribue une dotation financière annuelle pour le financement des projets d'éducation artistique et culturelle portés par les acteurs culturels et mis en œuvre sur le territoire rémois.

A travers la mobilisation de ses experts, elle remplit par ailleurs une mission de conseil, lors de l'analyse des projets et lors de leur évaluation, ainsi que dans le cadre des formations.

La DRAC Grand Est renforcera son engagement dans les projets EAC par le co-financement à 50% avec la Ville d'un poste de coordinateur.

L'académie de Reims mobilise l'IEN en charge du CTEAC, les services éducatifs, les coordonnateurs arts et culture de la DSDEN et les chargés de mission de la DAAC, les équipes éducatives, les équipes de circonscription et les conseillers pédagogiques départementaux en art, dans l'élaboration et le suivi des projets, actions et volets culturels des projets d'école en lien avec les structures culturelles du territoire dans le cadre du PEAC et avec les référents culture des collèges et les coordonnateurs des REP pour les projets concernant le cycle 3, ainsi que dans les formations conjointes des enseignants. Elle apporte l'expertise de la DAAC, en lien avec les corps d'inspections, l'engagement des enseignements au cœur de la classe, ainsi qu'un soutien aux actions mises en œuvre selon ses possibilités budgétaires et humaines.

Le département de la Marne apporte son soutien financier à la pratique artistique et culturelle en milieu scolaire, tout particulièrement dans les collèges rémois publics et privés.

La contribution financière annuelle du département fera l'objet de délibérations de la Commission permanente sur production de projets portés par les acteurs culturels selon l'application des critères votés par l'Assemblée départementale et sous réserve de l'inscription des crédits correspondants lors du vote du budget.

Par ailleurs, le département élabore et met en œuvre des dispositifs qui lui sont propres (ex : collèges en scène, collèges à l'Opéra) en lien direct avec les collèges concernés.

Un avenant financier annuel sera établi pour rendre visible les engagements financiers de chacun des partenaires.

ARTICLE 8 : SUIVI ET EVALUATION

Un bilan annuel des projets et actions d'éducation artistique et culturelle, notamment pour le premier degré, est réalisé par la ville de Reims en partenariat avec les signataires et les structures culturelles listées à l'article 2. L'académie de Reims transmet les données dont elle dispose pour le recensement des projets et le suivi des PEAC dans les écoles. Les parties s'accordent notamment pour le premier degré sur les indicateurs du type :

- nombre de jeunes par cycle sur le territoire ayant bénéficié dans l'année d'un projet en lien avec un équipement culturel ;
- pourcentage des jeunes scolarisés sur le territoire ayant bénéficié d'un projet EAC au cours des trois années suivant la signature de la convention ;
- nombre de projets EAC développés par chaque équipement culturel hors temps scolaire ;
- nombre d'enseignants et d'acteurs formés.

ARTICLE 9 : COMMUNICATION

Ce contrat et sa mise en application feront l'objet d'une information par la ville de Reims en direction de ses équipements culturels et du public.

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale diffusera cette information en direction des établissements scolaires et des inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) concernés.

La Délégation Académique à l'Action Culturelle et la DRAC mettront en ligne ce contrat sur leur site internet respectif pour en assurer la publicité.

Les actions conduites en éducation artistique et culturelle pourront être valorisées sur les supports en ligne des signataires.

ARTICLE 10 : DURÉE ET RÉSILIATION

Le présent contrat est valable pour 4 ans, son échéance est fixée au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit après une évaluation menée par le groupe de pilotage.

Elle pourra être résiliée par l'un ou l'autre des partenaires avec un préavis de 6 mois avant le début de chaque exercice budgétaire,

A.....
16 DEC. 2019

**Pour le ministère de la Culture
Le Préfet de Région,**



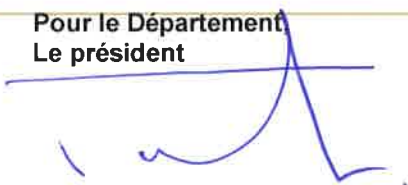
Jean-Luc MARX

**Pour l'éducation Nationale,
La rectrice de l'académie de Reims
Chancelière des universités,**



Hélène INSEL

**Pour le Département
Le président**



Christian BRUYEN

**Pour la ville de Reims
Le Maire,**



Arnaud ROBINET

ANNEXE I

Actions innovantes mises en œuvre dans le cadre du CTEAC en 2019-2020

I. Le projet « Foujita »

Le « projet Foujita » expérimenté en 2018-2019 dans le cadre d'un dispositif PAG se poursuit en 2019-2020 et prend la forme d'une résidence d'artiste qui s'apparente au dispositif « La Fabrique » dont les critères et objectifs sont les suivants :

- soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de la région Grand Est issus des filières de l'enseignement supérieur de la culture et de la communication
- contribuer à la priorité nationale de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC), dans tous les domaines y compris dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)
- réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture en particulier en milieu rural, en zones périurbaines et en zones d'éducation prioritaires
- soutenir la création d'œuvres et de projets pensés en lien avec ces territoires et leurs habitants.

Il appartient aux partenaires de déployer sur le territoire rémois les modalités d'un tel dispositif et d'envisager pour 2020-21 à la rédaction d'un cahier des charges partagé.

II. Les Itinéraires d'éducation artistique et culturelle

Affirmée avec ambition au plan national, l'Education Artistique et Culturelle est un axe fondamental de développement de la politique culturelle de la ville de Reims.

L'objectif du "Répertoire de l'offre culturelle" est de rapprocher l'offre de la demande.

Il dévoile le panorama riche et varié des activités proposées par les différentes structures culturelles rémoises qui s'ouvrent toujours davantage au jeune public.

Cet outil, en forme de trait d'union entre les acteurs culturels et tous ceux qui ont la responsabilité de l'éducation et la formation des jeunes citoyens, n'a d'autre ambition que de rendre plus accessibles les multiples ressources disponibles dans des domaines aussi variés que le patrimoine, le spectacle vivant, les arts ou la lecture sur le territoire rémois.

Pour l'année 2019/2020, la ville de Reims, en partenariat avec l'Education nationale, propose plusieurs itinéraires d'éducation artistique et culturelle, afin de vous accompagner dans la mise en place de votre PEAC. Ces itinéraires ont pour objectifs de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Pour les années à venir, l'enjeu est de développer cette offre sur les tous les cycles et en partenariats avec d'autres acteurs culturels.

Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle

Proposés par la ville de Reims, en partenariat avec l'Education nationale, les itinéraires d'éducation artistique et culturelle ont pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Ces itinéraires vous proposent de suivre un parcours thématique articulé autour de 3 séances à sélectionner pour appréhender de manière complète et variée une période historique ou un domaine artistique et culturel.

Pour l'année scolaire 2019/2020, ces itinéraires s'adressent aux élèves du cycle 3 et ont vocation à être déployés à l'ensemble des élèves sur le territoire rémois par la suite.

Informations - Réservations

Afin d'optimiser la coordination des itinéraires, il est impératif de procéder à leur réservation avant le 15 septembre délai de rigueur, auprès de Fanny Derache
03 26 77 75 17 - fanny.derache@reims.fr

Itinéraires patrimoine

La ville de Reims mène une politique patrimoniale, orientée vers la préservation du patrimoine, mais aussi sa valorisation auprès du plus grand nombre.

Objectifs pédagogiques et culturels

Reims est une ville d'histoire et de patrimoine de premier plan : capitale gallo-romaine, cité des sacres où furent baptisé Clovis puis sacrés un grand nombre de rois pendant plus de dix siècles, ville martyre pendant la Première Guerre mondiale puis ville de la réconciliation franco-allemande et européenne, Reims est aussi une ville aux multiples inscriptions UNESCO.

Les 11 itinéraires patrimoine ont pour objectif l'éveil du regard pour repérer, observer et lire une œuvre, une architecture, un paysage en les contextualisant.

Reims au Moyen Age

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Reims au Moyen Age, visite commentée de la ville par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

La vie quotidienne au Moyen Age, visite commentée au musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Ecriture et calligraphie ou Héraldique et réalisation d'un blason : 2 ateliers au choix, aux archives municipales et communautaires

L'art gothique à Reims

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Parcours-découverte sur l'architecture gothique par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

La sculpture gothique, visite commentée au musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Découverte des manuscrits gothiques et création de lettrines médiévales (calligraphie) à la bibliothèque Carnegie

Les sacres des rois de France

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

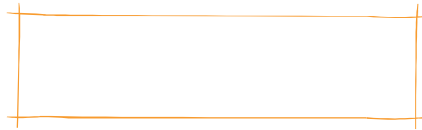
Reims, une histoire de sacre aux archives municipales et communautaires

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

De Clovis au sacre de Charles X, visite commentée au musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Visite-atelier : théâtre autour des sacres royaux au palais du Tau



Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Reconstruction d'une ville meurtrie par la guerre 14-18, aux archives municipales et communautaires
ou
visite commentée par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

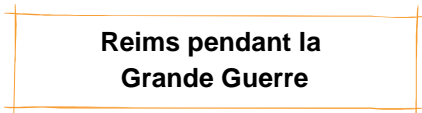
Visite architecturale dans la ville par le service du patrimoine

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Architecture de l'entre-deux-guerres aux archives municipales et communautaires

Autre séance proposée

Présentation de livres et reliures Art déco à la bibliothèque Carnegie
ou
exposition "Le feu de la création" au musée le Vergeur jusqu'au 10/11/19



Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

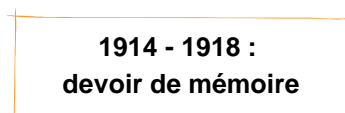
"Reims détruite, Reims reconstruite", aux archives municipales et communautaires
ou
visite commentée par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Visite commentée du site et des collections du Fort de la Pompelle

Séance 3 : aller plus loin, découvrir les actualités des musées

Exposition "Le feu de la création", au musée le Vergeur jusqu'au 10/11/19



Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la Ville

Correspondance des Rémois depuis le front, aux archives municipales et communautaires
ou
visite commentée par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Visite commentée du site et des collections du Fort de la Pompelle

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Atelier "memory" sur l'artisanat de tranchées et/ou atelier "message à décoder" au service archéologie

Habitat

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

La découverte de la ville au travers d'une visite commentée par le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Des abris sous roche aux maisons médiévales, visite commentée par le musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Prêt d'une maquette fixe sur l'habitat gaulois et d'une maquette interactive (kit à construire)

Mythologie

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Prêt de l'exposition itinérante "Mytho !" ou La Porte de Mars en visite commentée avec le service du patrimoine

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Les dieux de l'époque gallo-romaine visite : commentée par le musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Présentation d'objets en lien avec la mythologie issus des collections du service archéologie

Découvrir un musée

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Qu'est-ce qu'un musée hier, aujourd'hui, demain ? Au musée des Beaux-Arts et au Trésor

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Rencontre avec un architecte, au musée des Beaux-Arts, au Trésor ou au musée Le Vergeur

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Se mettre dans la peau d'un régisseur : réalisation d'un cartel et d'une fiche d'inventaire au musée Saint-Remi

L'art du goût

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Service à la française et arts de la table aux archives municipales et communautaires

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Usage de la vaisselle de table du néolithique au Moyen Age, visite commentée au musée Saint-Remi

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Service à la russe et art des menus aux archives municipales et communautaires

Découverte des archives

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Présentation et visite des archives municipales et communautaires

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Découverte des instruments de recherche et de documents originaux aux archives municipales et communautaires

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Historien en herbe : enquêter dans les inventaires, trouver les preuves historiques et rédiger un compte-rendu aux archives municipales et communautaires

L'approvisionnement en eau

Séance 1 : reconnaître le patrimoine emblématique de la ville

Les réseaux d'eau à Reims du XVIIIe siècle à nos jours aux archives municipales et communautaires

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Présentation d'objets en lien avec l'approvisionnement en eau, issus des collections du service archéologie et/ou de structures archéologiques fouillées par lui (l'aqueduc gallo-romain, les puits...)

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Les fontaines rémoises, symboles d'architecture, d'art et de reconnaissance des personnalités publiques, aux archives municipales et communautaires

Itinéraires livre et lecture

Le livre et la lecture tiennent une place importante dans le parcours scolaire d'un élève, la ville de Reims mène une politique qui vise à susciter l'envie de lire dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. L'objectif est de former des lecteurs compétents, actifs, qui ont le goût et l'intérêt pour la lecture sous toutes ses formes et ce dans le but de favoriser la pratique de la lecture personnelle.

Objectifs pédagogiques et culturels

La ville de Reims a un réseau de lecture publique fort, composé de 3 médiathèques, 1 bibliothèque patrimoniale, 3 bibliothèques de quartier et 2 bibliobus (dont un qui ne dessert que les écoles). Les bibliothèques sont des lieux de lectures mais on y trouve aussi de la musique, des jeux et des œuvres de cinéma.

Ce réseau propose de nombreux services et animations culturelles au jeune public, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires.

Les 6 Itinéraires proposés ont pour objectifs l'éveil du regard pour observer, découvrir, s'appropriier et comprendre le livre en tant qu'objet, donner l'envie de lire.



Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Présentation de la Médiathèque Croix-Rouge et choix de romans par les élèves

Séance 2 : s'appropriier le livre

Lire un livre et écrire ce qu'on a ressenti, rédiger une chronique littéraire ou enregistrer une vidéo capsule à la médiathèque Croix-Rouge

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Séance de speedbooking à la médiathèque Croix-Rouge

Découverte des Fables de La Fontaine

Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Présentation de la médiathèque Croix-Rouge, de Jean de La Fontaine et de ses Fables

Séance 2 : s'appropriier le livre

Découverte du domino des Fables créé par les bibliothécaires

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Atelier de création d'un jeu de domino à la médiathèque Croix-Rouge

Primé des écoliers (prix littéraire)

Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Présentation de la bibliothèque/ médiathèque, de l'espace Jeunesse et des romans sélectionnés pour le prix du Primé, dans les bibliothèques et médiathèques de Reims

Séance 2 : s'appropriier le livre

Jeux autour des livres sélectionnés, dans les bibliothèques et médiathèques de proximité

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Expérience de la démocratie et vote des enfants pour leur livre préféré, dans les bibliothèques et médiathèques

Autres séance proposée :

Rencontre avec l'auteur primé au conservatoire, lors de la remise des prix



Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Découverte du métier de bibliothécaire jeunesse et de la section jeunesse dans les bibliothèques et médiathèques

Séance 2 : s'approprier le livre

Présentation de la chaîne du livre et des différents métiers en lien avec la fabrication d'un livre dans les bibliothèques et médiathèques

Séance 3 : aller plus loin et remonter le temps

Présentation de l'histoire du livre à travers la présentation de livres anciens et visite de la bibliothèque Carnegie



Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Présentation de la bibliothèque et découverte de la presse à travers les collections, à la médiathèque Jean Falala

Séance 2 : situer dans le temps, décrire, donner du sens, aiguïser son regard

Le journalisme en temps de guerre, au musée de la Reddition

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Ecriture d'un article à partir d'une image de presse à la médiathèque Jean Falala

Autre séance proposée :

Evolution de la Une des journaux au XIXe siècle à la bibliothèque Carnegie

Itinéraires arts visuels

L'éducation artistique et culturelle contribue au développement de la sensibilité, à la formation du goût et du jugement, à l'explicitation des liens entre les différents champs des savoirs. Les arts visuels, permettent de développer chez l'enfant un regard esthétique et critique sur ce qui l'entoure.

Objectifs pédagogiques et culturels

Les 4 Itinéraires arts visuels ont pour objectif l'éveil du regard pour observer, découvrir, s'approprier et comprendre les œuvres, favoriser l'expression de l'imaginaire, se familiariser avec les différentes techniques d'illustration, mettre en évidence les fonctions spécifiques des images.



Séance 1 : découvrir une œuvre graphique

Présentation de la médiathèque Croix-Rouge et de l'espace Jeunesse

Séance 2 : éduquer le regard

Présentation d'albums avec différentes techniques d'illustration à la médiathèque Croix-Rouge

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Atelier d'illustration avec différentes techniques (drawing gum, papier découpé...) à la médiathèque Croix-Rouge



Le cinéma d'animation

Séance 1 : découvrir une œuvre graphique

Visite de l'espace Image et musique de la médiathèque Croix-Rouge et visite de l'exposition "Animer en liberté - le cinéma de Sébastien Laudenbach"

Séance 2 : l'image sous ses différentes formes, éduquer le regard

Des jouets optiques au cinéma d'animation, à la médiathèque Croix-Rouge

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Découverte de l'application l'atelier de Norman Mc Larren suivie d'une expérimentation à la médiathèque Croix-Rouge



Aux origines des images animées et du cinéma

Séance 1 : découvrir une œuvre graphique

Visite de la section jeunesse de la médiathèque Falala et présentation d'un kamishibai

Séance 2 : éduquer le regard

Manipulation de jouets optiques et visionnage d'extraits des premiers films d'animation à la médiathèque Jean Falala

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Démonstration d'un kamishibai et mise en pratique avec la réalisation d'images à la médiathèque Jean Falala

Editeurs, albums, images

Séance 1 : découvrir une œuvre graphique

Présentation d'albums jeunesse originaux dans les bibliothèques et médiathèques

Séance 2 : éduquer le regard

Visite de l'exposition Chapopup (de L. Rigaud et Anouk Boirobert) à la médiathèque Jean Falala

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Atelier de fabrication d'un mini pop-up à la médiathèque Jean Falala

Itinéraire musique

Dans un environnement quotidien où l'enfant se trouve confronté à de multiples sollicitations sonores et à divers univers musicaux, l'éducation musicale a pour rôle de l'accompagner dans sa découverte de la musique pour qu'il puisse développer sa curiosité et son sens critique.

Objectifs pédagogiques et culturels

L'itinéraire sur la musique a pour objectif de sensibiliser l'enfant à des univers musicaux variés, à analyser les sons, à s'ouvrir sur le monde qui l'entoure et à améliorer son sens de l'écoute.



La musique à la bibliothèque

Séance 1 : découvrir le réseau de lecture publique rémois

Présentation de la médiathèque Croix-Rouge et de l'espace musique

Séance 2 : développer une culture musicale

Exploration d'un genre musical (au choix de l'enseignant : musique du monde/musiques afro-américaines/chanson française/musique classique/musique de cinéma) à la médiathèque Croix-Rouge

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

La musique en live : lecture musicale par les bibliothécaires (ou en fonction de la programmation culturelle et des partenariats : assister à une répétition ou à un concert ou pratiquer d'un instrument) à la médiathèque Croix-Rouge

ANNEXE II
Inventaire des ressources culturelles

I. Réseau des lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, de l'art contemporain et du cinéma soutenus ou labellisés par le ministère de la Culture (Drac Grand Est) et conventionnés avec la ville de Reims.

Centre dramatique national : la Comédie de Reims

La Comédie est un centre dramatique national qui présente des pièces de théâtre classiques et contemporaines et dispose de quatre salles de spectacles.

Actions dans le temps scolaire :

- La Comédie accueille plusieurs spectacles à destination du jeune public. Lors de ces spectacles, des rencontres avec les artistes ou des visites de la Comédie sont possibles.

Actions hors temps scolaire :

- Les équipes de la Comédie sont à disposition pour indiquer les spectacles les plus adaptés en fonction du niveau des classes.

Scène nationale, le Manège de Reims

Le Manège de Reims propose une saison où danse, cirque, marionnette et performance sont accessibles à tous les publics. Certains spectacles sont particulièrement destinés aux publics familiaux et scolaires. Le service des publics et le professeur relais du Manège peuvent conseiller, en fonction du projet d'établissement, du projet de classe et de la discipline.

Actions proposées dans le temps scolaire :

- « Remue Manège » : l'objectif est de permettre une rencontre entre un (e) artiste et des élèves d'école primaire, de collège ou de lycée. Toute l'année, les élèves travaillent avec des chorégraphes présents dans la programmation de l'établissement. Au terme du processus de transmission, les élèves présentent leur création sur le plateau du théâtre du Manège,
- « Yolo » : projet amateur mené par un artiste compagnon du Manège avec un groupe d'adolescents, invités à faire l'expérience des arts de la scène, de la création au plateau.

Centre national de création musicale, Césaré

Les missions de Césaré sont essentiellement liées à la création musicale et sonore. Il favorise l'émergence d'œuvres originales à la frontière des styles musicaux et des disciplines artistiques.

En matière d'éducation artistique et culturelle, il mène des projets avec des publics scolaires à travers des dispositifs dédiés. Tout au long de l'année, il organise des rencontres entre les publics et les artistes accueillis en résidence afin de faire découvrir les coulisses de la création. Ces rencontres ont généralement lieu à Césaré, l'occasion de visiter les studios.

Actions dans le temps scolaire :

- Au cours des deux festivals Reims Scène d'Europe et La magnifique Avant-Garde, des ateliers, installations, rencontres, et spectacles sont proposés aux scolaires.

Actions hors temps scolaire :

- Césaré en collaboration avec l'Opéra de Reims, programme trois spectacles dans le cadre d'un cycle appelé les Matinées contemporaines le dimanche matin. Certaines de ces propositions artistiques sont adaptées à des enfants à partir de 10 ans.

Scène de musiques actuelles, La Cartonnerie

La Cartonnerie est une scène de musiques actuelles (SMAC). Elle est dotée de trois scènes, ainsi que de sept studios de répétition et d'enregistrement. La diffusion, l'accompagnement artistique et l'action culturelle font partie de ses principales missions.

À l'heure où l'écoute de la musique est de plus en plus numérique, la Cartonnerie propose de dépasser la simple consommation culturelle aveugle. L'action culturelle doit permettre d'éveiller la curiosité des publics, notamment jeunes, à la richesse des musiques et cultures actuelles.

Actions dans le temps scolaire :

- atelier de création,
- projet « Petit Tropic Orchestra » : à destination des enfants de 6 à 10 ans, ce projet a pour but de faire découvrir les musiques actuelles via la pratique d'un instrument original, ludique et accessible, l'ukulélé,
- visite de La Cartonnerie,
- concerts pédagogiques « Peace & Love » : à destination des élèves de collège et de lycée, découverte de l'histoire des musiques actuelles et sensibilisation aux risques auditifs),
- concerts « Carto Kidz » : à destination des 3/10 ans,
- concerts « hors les murs » : à destination des lycéens.

Actions hors temps scolaire :

- concerts « Carto Kidz » : à destination des 3/10 ans,
- ateliers « Kidz Lab » : à destination des 6/10 ans, le but est de s'imprégner de la culture musicale à travers des ateliers d'éveil et de création artistique,
- les dimanches « Folie Douce » : tout public : après-midi durant lesquels La Cartonnerie propose des ateliers créatifs pour les enfants, des animations musicales, une boum techno et un goûter.

Fonds régional d'art contemporain, FRAC

Le FRAC Champagne-Ardenne agit en faveur de la création et de la promotion de l'art contemporain. Il a pour vocation la constitution et la diffusion d'une collection d'œuvres d'art contemporain, la programmation et la réalisation d'expositions temporaires, l'édition et l'organisation d'actions de sensibilisation à l'art contemporain. Depuis 2018, la programmation du FRAC Champagne-Ardenne explore le thème du jeu.

La collection du FRAC Champagne-Ardenne est composée de plus de 900 œuvres qui reflètent la grande diversité des pratiques contemporaines.

Actions proposées en temps scolaire :

- visites guidées adaptées aux différents niveaux scolaires,
- visites spéciales « enseignants » : pour chaque exposition le FRAC propose des visites spécifiques pour les enseignants,
- une heure / une œuvre : ce dispositif propose aux élèves une rencontre privilégiée avec une œuvre d'art de la collection du FRAC au sein de l'établissement scolaire,
- expositions de diffusion de la collection en milieu scolaire : chaque année le FRAC présente entre 15 et 20 expositions dans des établissements scolaires de l'ensemble de l'Académie,
- PAG : le FRAC propose chaque année un PAG qui fédère, autour d'expositions et de résidences d'artistes, plusieurs établissements scolaires rémois,
- stage PAF (plan académique de formation). Cette formation s'adresse aux enseignants du second degré.

Actions proposées hors temps scolaire :

- ateliers de pratique artistique : en période d'exposition, le FRAC propose chaque semaine des visites pédagogiques suivies d'ateliers de pratique artistique pour les 6 / 12 ans.

Scène lyrique, opéra de Reims

L'opéra de Reims est une structure spécialisée de la musique lyrique.

Actions proposées en temps scolaire :

- une programmation dans le cadre du temps scolaire : collégiens à l'Opéra.

Actions proposées hors temps scolaire :

- l'école du spectateur : de nombreux enfants et jeunes scolarisés assistent aux séances tout public et aux répétitions générales de l'opéra de Reims,
- spectacles.

Lieu de développement des arts numériques, Saint-Ex - Culture numérique

Saint-Ex est un espace d'accueil et d'échanges autour des pratiques numériques et des cultures digitales. Il propose une approche ludique et pédagogique de l'utilisation des outils numériques. Par l'appropriation et le détournement de ces derniers, chacun peut développer et réaliser son projet artistique. Passer du statut de consommateur à celui d'acteur.

Actions proposées en temps scolaire :

- visites guidées,
- PAG / réalité augmentée,
- PAG / immersion virtuelle,
- collèges en Scène / réalité augmentée,
- intervention avec l'École de la Deuxième Chance,
- fabLab mobile (**artfabrique**),
- atelier de création de jeux vidéo,
- ateliers périscolaires / création de robots avec LittleBits et utilisation de **artfabrique**.

Actions proposées en temps périscolaire :

- découverte des littleBits et du FabLab **artfabrique**,
- atelier scientifique,
- atelier robotique,
- théâtre,
- anniversaires numériques,
- découvertes sur les machines du FabLab **artfabrique**,
- découverte virtuelles au labomachine,
- accès Laboado,
- goûter numérique : ateliers ludiques et créatifs autour des nouvelles technologies,
- vacances digitales : ateliers ludiques et créatifs. Actions proposées hors temps scolaire,
- préparez votre rentrée avec l'opendoday : démonstrations et découvertes des ateliers, théâtre, jeux et surprises en tout genre.

Nova Villa

Toute l'année, Nova Villa propose des événements culturels à destination du jeune public et des familles, de la petite enfance à l'adolescence, elle organise notamment le festival Méli'môme.

L'association Nova Villa met tout en œuvre :

- pour que les enfants et les familles accèdent et aient droit à une vie culturelle riche,
- pour soutenir et promouvoir la création d'œuvres de qualité à destination du jeune public.

Actions proposées en temps scolaire :

- « M'auteurs », lectures de textes de théâtre et rencontres d'auteurs,
- une semaine petite enfance avec des spectacles et des temps de formation,
- des rencontres d'auteurs autour de leur dernier roman,
- le festival « Reims Scènes d'Europe », spectacles et débats,
- le festival « Méli'môme », spectacles, exposition, rencontres d'artistes,
- résidence de journalistes en collègues.

Actions proposées hors temps scolaire :

- Tous les événements proposés par Nova Villa sont organisés en temps scolaire et en tout public.

Lieu de fabrication et de résidence d'artistes, le Jardin Parallèle

Le Jardin Parallèle est une association qui s'inscrit dans l'évolution du secteur contemporain des arts de la marionnette, ainsi que dans les enjeux régionaux liés à l'insertion professionnelle des apprentis marionnettistes mais aussi des jeunes diplômés de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette.

Les activités du Jardin Parallèle se déclinent en deux volets : le premier concerne l'accompagnement des artistes (embauche et résidences d'artistes), le deuxième volet porte sur la diffusion de spectacles marionnettiques au sens le plus large (performances, installations plastiques, festivals, Reims Scène d'Europe, salons...),

Lieu de fabrication et de résidence d'artistes, le Laboratoire chorégraphique

Rayonnant sur le territoire à partir de la Chapelle Saint-Marcoul, le Laboratoire Chorégraphique de Reims soutient la création en danse contemporaine en Champagne-Ardenne par différents dispositifs répondant aux attentes des acteurs de la danse dans le territoire :

- les résidences (partage des outils, présentations de travail en cours),
- le soutien à l'émergence (conseil, coaching, coréalisation, compagnonnage),
- la transmission des savoirs (formation, masterclasses),
- la coordination régionale (projets spécifiques),
- le soutien à la diffusion (festival hors les murs).

L'axe principal se porte sur le suivi des talents émergents à toutes les étapes de leur développement. Découverte des jeunes auteurs en herbe, accompagnement de leurs créations, y compris dans les démarches administratives et de production.

Salles de cinéma, Opéraisms

Cinéma classé art et essai avec les labels « jeune public », « patrimoine / répertoire » et « recherche / découverte », membre du réseau Europa Cinémas.

Actions proposées en temps scolaire :

- école et cinéma : propose aux enseignants des écoles primaires et maternelles de s'engager dans un parcours pédagogique et artistique autour du cinéma,
- collègue au cinéma : propose aux élèves, de la sixième à la troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention,
- lycéens et apprentis au cinéma : faire évoluer leur regard sur des genres cinématographiques méconnus, développer une approche critique de l'image animée et les aider mieux à cerner les enjeux d'un film,
- la Comédie française au cinéma Opéra.

Actions proposées hors temps scolaire :

- ciné kid : programmation jeune public en lien avec l'actualité cinématographique.

Autres lieux de diffusion du spectacle vivant, des arts visuels et équipements municipaux de la ville de Reims

Le Cellier, lieu pluridisciplinaire de diffusion professionnelle

Le Cellier dispose de salles de spectacles ouvertes sur un grand hall, d'un espace d'exposition, d'ateliers de médiation, d'espaces propices au dialogue avec les artistes.

Lieu de diffusion et de création artistique, Le Cellier accueille également l'association Nova Villa et les ateliers de la culture et du patrimoine.

Actions proposées en temps scolaire :

- expositions jeune public destinée aux scolaires mais aussi aux visites en famille, proposées chaque automne par la Ville,
- expositions jeune public itinérantes : faciles d'installation et ludiques, les expositions nécessitent un espace de 40 m². Exposition 2017 : « Léonard Tsuguharu Foujita », exposition 2018 : « Mytho ! ».

Actions proposées hors temps scolaire :

- spectacles de théâtre, marionnettes, danse,
- les ateliers de la culture et du patrimoine.

La maison commune du Chemin-Vert, maison des pratiques amateurs

La maison commune du Chemin-Vert s'engage à développer et diffuser les pratiques artistiques en amateur. De nombreux ateliers encadrés par des artistes professionnels de toutes les disciplines sont organisés ainsi que de nombreux spectacles.

Action proposée en temps scolaire :

- spectacles : ils s'adressent au public scolaire, sont nombreux et varient selon les propositions artistiques.

Action proposée hors temps scolaire :

- ateliers de pratique artistique : ils sont encadrés par des artistes professionnels de toutes les disciplines, se réinventent sans cesse et explorent tous les champs de la création.

La Fileuse, friche artistique dédiée à la création

La Fileuse est dédiée à la création artistique. Tout au long de l'année elle accueille des artistes professionnels de toutes disciplines pour des résidences de travail (arts plastiques, spectacle vivant, arts de l'écrit).

Action proposée en temps scolaire :

- visite de groupes : l'équipe de la Fileuse présente le site, son histoire et son fonctionnement actuel. Il est également proposé un temps d'échange privilégié avec un artiste ou un collectif.

Action proposée hors temps scolaire :

- ateliers d'artistes.

Lieux de résidences d'artistes dans les quartiers de la ville (Europe, Croix du sud, Chemin-Vert)

Les résidences d'artistes offrent un ancrage et une articulation avec d'autres dispositifs (espace culturel, participation à un PAG). Le dispositif vise à inscrire le projet artistique dans le volet culturel du projet d'établissement scolaire.

Ces résidences se développent sur l'année scolaire dans les espaces culturels des établissements scolaires, le cas échéant. Elles sont prioritairement implantées dans les lycées professionnels et les territoires éloignés des ressources culturelles. Elles peuvent être mises en œuvre au profit de plusieurs établissements de proximité et ont vocation à structurer également l'éveil artistique hors temps scolaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Le public : toutes les classes, les enseignants, les personnels de l'établissement, les familles et la population du territoire, les établissements scolaires voisins (1^{er} et 2^d degrés).

Les objectifs :

- renforcer l'offre culturelle et artistique au sein d'un établissement scolaire, en direction de la communauté scolaire du secteur d'implantation de l'établissement (primaire et secondaire),
- favoriser un rayonnement à l'extérieur de l'établissement au travers d'actions culturelles, de sensibilisation, de création et de diffusion développées dans le cadre d'un projet conjointement porté par l'artiste et des équipes pédagogiques.

Ateliers d'artistes dans un bâtiment scolaire dans le quartier Châtillons

Créés par l'Éducation nationale en 2010, puis repris par la direction de la Culture et du Patrimoine, les ateliers situés dans l'école Vasco de Gama du quartier des Châtillons accueillent des artistes plasticiens dans d'anciennes salles de classe. Ces ateliers sont mis à leur disposition sur le principe de la gratuité. Ce dispositif est appelé à évoluer au cours de la prochaine mandature municipale.

Réseau des maisons de quartier

Les maisons de quartier sont regroupées au sein d'une même association qui permet une cohérence de l'ensemble et une mise en réseau des structures et des acteurs à l'échelle de la ville. L'association des maisons de quartier de Reims est soutenue financièrement par de nombreux partenaires, en particulier la ville de Reims, la caisse d'allocations familiales, le conseil départemental et l'État. Affiliée à la fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, elle développe également des partenariats avec la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture de Champagne-Ardenne. Elle est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire, association sportive ainsi que pour des interventions en milieu scolaire.

Les maisons de quartier participent au projet DÉMOS qui est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants de 7 à 12 ans issus de quartiers insuffisamment dotés en institutions culturelles. Ce dispositif national décentralisé s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Formé pour trois ans de 2018 à 2021, l'orchestre Démos réunit 105 enfants rémois sur la base du volontariat. Les enfants sont issus de sept écoles ; quatre écoles sont situées en quartier politique de la ville, les trois autres dans des zones péri-centrales ou excentrées, permettant ainsi de former un orchestre mixte tout en respectant les critères du cahier des charges. Chaque groupe est formé de quinze enfants de CE2 qui pratiquent la musique quatre heures par semaine sur le temps périscolaire au sein des maisons de quartiers et lors de stages organisés pendant une partie des vacances scolaires. Une fois par mois, les enfants se retrouvent en orchestre symphonique. Chaque année, des concerts sont proposés aux familles et habitants. L'encadrement est réalisé à chaque fois par deux musiciens professionnels et un référent de la structure sociale partenaire.

Établissements culturels publics nationaux

Le réseau du CMN (centre des monuments nationaux), le palais du Tau à Reims

Le palais du Tau est l'ancien palais des archevêques de Reims et lieu de séjour des rois de France pendant la cérémonie du sacre. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il présente la mémoire de la cathédrale de Reims et la splendeur des sacres.

Actions proposées en temps scolaire :

- visite libre : découverte autonome du monument,
- visite ludique : à destination des classes de maternelle, découverte du monument par un animateur du patrimoine avec des outils de médiation adaptés,
- parcours-découverte : visite commentée générale ou thématique par un animateur du patrimoine,
- atelier du patrimoine : visite commentée suivie d'un atelier de pratique artistique.

Action proposée hors temps scolaire :

- activités pour le jeune public

Réseaux des opérateurs culturels pour le patrimoine et l'architecture labellisés par le ministère de la Culture (Drac Grand Est) dans les services de la Ville

Musée des Beaux-Arts et chapelle Foujita

Le musée des Beaux-Arts conserve une prestigieuse collection qui illustre les plus grands mouvements artistiques d'une période allant du XVI^e au XXI^e siècle.

Actions proposées en temps scolaire :

- quelques formations : à destination des enseignants, dont des lectures d'œuvres et des présentations hors-les-murs du musée,
- documentation : des fiches sur les artistes et les œuvres majeurs, ainsi que sur les grands courants artistiques,
- visites proposées : dans le cadre de l'EAC, ou hors-les-murs, avec leurs partenaires culturels.

Actions proposées hors temps scolaire :

- des actions, visites et ateliers, en lien avec leurs partenaires,
- des actions en lien avec l'offre culturelle de la ville, notamment autour de l'exposition jeune public.

Musée Saint-Remi

Installées dans l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Remi, les collections archéologiques du musée traitent de l'histoire rémoise et régionale de la Préhistoire à la Renaissance. A cet ensemble, s'ajoute une riche section d'histoire militaire ainsi qu'un espace dédié à l'histoire de l'abbaye.

Actions proposées en temps scolaire ;

- visites thématiques : la musique, les sacres, la cuisine antique et médiévale, la journée d'un moine, la poterie, l'archéologie ou livret général sur les collections permanentes et temporaires
- visites libres et autonomes,
- visites commentées qui peuvent s'accompagner de manipulation d'objets par le biais de malles pédagogiques.

Actions proposées hors temps scolaire :

- ateliers, visites, spectacles et animations familles.

Musée de la Reddition

En février 1945, le général Eisenhower installe son quartier général dans le Collège moderne et technique de Reims. C'est dans une des salles que fut signée la capitulation sans condition des forces armées du III^e Reich, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Maquettes, uniformes, objets et documents évoquent les événements ayant marqué la fin du conflit. La salle où s'est déroulée la signature, classée Monument historique, est restée en l'état.

Actions proposées en temps scolaire :

- visite libre : visite en autonomie avec un questionnaire,
- visites commentées de la salle, visites thématiques sur l'occupation, la résistance et autres thématiques,

Actions proposées hors temps scolaire :

- animations qui permettent de découvrir les collections par le biais d'une visite suivie d'un atelier.

Fort de la Pompelle

Classé Monument historique, le musée du fort de la Pompelle, haut-lieu de l'histoire et de la mémoire de la Grande Guerre, renferme la deuxième collection de France sur 14 - 18.

Actions proposées en temps scolaire

- projection du film « Le fort de la Pompelle dans la Grande Guerre »,
- visites libres et autonomes : l'enseignant peut visiter librement le musée avec ou sans support d'accompagnement,
- visites commentées.

Actions proposées hors temps scolaire

- ateliers et visites font découvrir aux enfants le quotidien des soldats durant la Grande Guerre.

Musée Le Vergeur

Hôtel particulier, richement meublé et décoré, ayant appartenu à Hugues Krafft et évoquant l'art de vivre d'autrefois (fin XIX^e-début XX^e).

Actions proposées en temps scolaire :

- visites thématiques et ateliers : arts du quotidien, arts de l'espace, arts plastiques.

Action proposée hors temps scolaire :

- mini-stages : 4 matinées.

Le label « Ville d'art et d'histoire » : mission prioritaire de sensibilisation du jeune public à son cadre de vie

La ville de Reims a rejoint le réseau des « Villes d'art et d'histoire » depuis 1987. Ce label a pour but d'engager des synergies et des politiques volontaristes de valorisation du patrimoine. La convention « ville d'art et d'histoire » qui lie la Ville et l'État a été renouvelée en 2016. L'un des enjeux prioritaires est la sensibilisation de tous les publics, notamment du jeune public à la qualité de leur cadre de vie.

Ce label constitue à cet égard une aide à la préservation des paysages ainsi qu'à la reconnaissance ou à l'émergence d'une architecture de qualité.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, un parcours « patrimoine et architecture » permettra de développer cet axe. Le parcours à destination des enfants associera les différents services patrimoniaux de la ville de Reims, il permettra aux enfants de découvrir les repères chronologiques de l'histoire de la ville, mais aussi les grands édifices qui en témoignent. Ils pourront à ce titre découvrir les différents sites de la ville :

- les quatre sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : cathédrale, palais du Tau, ancienne abbaye Saint-Remi, colline Saint-Nicaise,
- les soixante-quatre édifices et sites protégés au titre des Monuments historiques.

Service d'archives municipales et communautaires

Le service d'archives collecte, classe, conserve, communique et valorise l'ensemble des documents administratifs, juridiques et historiques de la ville de Reims et du Grand Reims, ainsi que des fonds privés et hospitaliers.

Actions proposées en temps scolaire :

- visites guidées : découverte d'un service d'archives et de documents originaux
- cours thématiques : histoire locale des gallo-romains à nos jours, le Moyen Âge, les deux guerres mondiales, etc.
- ateliers thématiques : calligraphie, héraldique, sigillographie, plans de la ville, généalogie, etc.

Actions proposées hors temps scolaire :

- ateliers : de calligraphie, d'héraldique, de sigillographie, etc.
- pour les groupes : centres aérés, maisons de quartiers, centres de loisirs, etc.
- pour les particuliers : enfants entre 8 et 14 ans et en famille à partir de 6 ans.

Le réseau de lecture publique

Médiathèque Jean Falala

Secteur jeunesse pour les moins de 14 ans, avec un espace benjamins pour les plus petits (0-8 ans) et un espace juniors pour les plus grands (8-14 ans). Plus de 30 000 documents en libre accès : livres, revues, CD, DVD. Quatre postes multimédias et accès à Internet. Heure du conte et salle pédagogique pour l'accueil de groupes. Projections régulières de films destinés au jeune public.

Actions proposées en temps scolaire :

- visites découverte de la médiathèque,
- Primé des écoliers, prix littéraire pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)
- visites d'expositions ou visites thématiques (par exemple dans le domaine de l'éducation aux médias, l'histoire du cinéma d'animation, le handicap, etc.),
- rencontre avec des auteurs, des illustrateurs ou des journalistes.

Actions régulièrement proposées hors temps scolaire :

- les histoires du mercredi (à partir de 4 ans),
- goûter philo (9-12 ans),
- club de lecture (10-14 ans),
- jeux de voix (8-12 ans),
- Journaliste en herbe (à partir de 8 ans)
- Découverte de la réalité virtuelle (à partir de 12 ans)
- faites le plein d'applis ! (à partir de 4 ans)
- bébé lecteurs (6 mois-3 ans),
- à la découverte... (3-5 ans)
- venez jouer ! (à partir de 6 ans)
- cycles de projections jeunesse (âge en fonction du film projeté),
- rendez-vous des conteurs (âge en fonction du spectacle),
- expositions,
- ateliers.

Médiathèque Croix-Rouge

Cette médiathèque de 2 100 m² dessert le sud de la ville et s'adresse à tous les publics.

Elle donne accès à tous les supports culturels. Chacun de ses espaces offre des zones confortables pour la lecture-détente, des tables pour le travail et des places équipées pour la consultation de films ou de musique. Plus de 22 000 documents jeunesse en libre accès : livres, revues, CD, DVD. Espace dédié aux tout-petits doté d'assises adaptées pour accueillir parents et enfants. Un espace est aménagé pour les ados, un fonds de livres en langues étrangères, un fonds pour l'aide aux devoirs dans différents domaines de l'école primaire au collège, quatre postes multimédias accessibles pour la consultation d'Internet. La médiathèque compte aussi une salle d'heure du conte et un atelier pédagogique.

Actions proposées en temps scolaire :

- accueil : visites-découverte de 45 minutes adaptées au niveau des classes
- visites d'expositions,
- Primé des écoliers, prix littéraire pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)
- animations : rencontre d'un auteur ou d'illustrateur de jeunesse,
- animation musique (réservée aux classes des écoles du quartier Croix-Rouge) : visiter l'espace Musique, familiariser les enfants à l'écoute de différentes musiques, découvrir différents supports d'écoute, etc.
- visite de classes Cinéma : « Cinéma d'animation : des jouets optiques à aujourd'hui ».

Actions régulièrement proposées hors temps scolaire :

- venez jouer : jeux de société (à partir de 6 ans) ou jeux vidéo sur console (à partir de 8 ans),
- Projections : « Petits courts pour petits bouts » (moins de 3 ans) et « Les Toiles Filantes » (âge en fonction du film projeté),
- heure des bébés (6 mois-3 ans),
- contes bilingues en LSF et français (âge en fonction du conte),
- Le braille, ce n'est pas si mal (à partir de 8 ans),
- une histoire, un atelier : atelier de création plastique autour de la littérature jeunesse (à partir de 6 ans),
- prends la parole, avec les Francas (11-15 ans),
- Club guitare (à partir de 12 ans),
- vidéo gourmande : une heure de découverte et d'atelier autour d'une vidéo d'un artiste contemporain proposée par le FRAC Champagne-Ardenne (à partir de 8 ans).
- expositions,
- ateliers.

Médiathèque Laon-Zola

Médiathèque de quartier comprenant une section jeunesse, une section adulte et une salle de lecture / salle de spectacle. Elle possède trois ordinateurs qui sont reliés à une imprimante. Un jardin agrémenté cette médiathèque. La médiathèque Laon-Zola propose des livres, des revues, des CD et des DVD. Elle propose un fonds sur la parentalité avec des animations autour de ce thème.

Actions proposées en temps scolaire :

- accueil des classes,
- Primé des écoliers, prix littéraire pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)
- classes ULIS : trois rendez-vous dans l'année,
- classes passerelles,

Actions proposées hors temps scolaire

- contes : balade au fil des contes (à partir de 4 ans),
- atelier de préparation à un spectacle du Manège,

- prix UNICEF : sélection de 4 - 5 livres par tranche d'âge,
- lectures hors les murs : en crèche et multi-accueil pour les 1 - 3 ans,
- spectacles, contes (âge en fonction du spectacle),
- expositions,
- ateliers (ateliers origami, fabrication de décors pour Noël, etc.).

Bibliothèque Carnegie

Bibliothèque d'étude et de recherche, chargée de la conservation et de la valorisation du patrimoine écrit.

Bibliothèque Art déco construite par l'architecte Max Sainsaulieu en 1928 et financée par l'Américain Andrew Carnegie.

Actions proposées en temps scolaire :

- visite de la bibliothèque Art déco et d'un magasin de stockage des collections suivie d'une présentation de documents sur l'histoire du livre, du manuscrit carolingien au livre d'artiste,
- présentation de documents sur l'histoire du livre ou d'autres thèmes,
- visite et découverte ludique du bâtiment et des collections sous forme d'*escape game*.

Actions proposées hors temps scolaire :

- ateliers à thème,
- expositions.

Bibliothèque Saint-Remi

La bibliothèque Saint-Remi est l'une des bibliothèques de quartier du réseau de la bibliothèque municipale de Reims. Elle est implantée au cœur des habitations, face à une aire de jeux très fréquentée.

Actions proposées en temps scolaire :

- accueil de classes, tous niveaux : avec prêt de documents ou autour d'un projet spécifique,
- atelier de préparation à un spectacle du Manège,
- Primé des écoliers, prix littéraire pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)

Actions proposées hors temps scolaire :

- bébés lecteurs (6 mois-3 ans),
- bébés lecteurs en crèches,
- ateliers préparatoires à l'entrée à l'école maternelle,
- prix Unicef : sélection de 4 - 5 livres par tranche d'âge,
- Julie raconte (âge en fonction du conte),
- contes bilingues en LSF et français (âge en fonction du conte),
- spectacles, contes (âge en fonction du spectacle),

Bibliothèque Chemin-Vert

Installée dans la Maison commune, au cœur de la cité-jardin du Chemin-Vert, cette bibliothèque de quartier d'environ 120 m² propose près de 20 000 documents pour les adultes et la jeunesse. La bibliothèque Chemin-Vert met à disposition des jeunes près de 10 000 documents en accès libre : livres cartonnés pour les tout-petits, albums, contes, romans, documentaires, bandes dessinées, livres-CD et revues pour les enfants ; romans et mangas pour les adolescents. Un fonds de romans « premières lectures » offre d'accompagner les lecteurs débutants dans l'acquisition de la lecture autonome. De même un fonds de documentaires dédié permet de s'initier à la langue anglaise.

Actions proposées en temps scolaire :

- visite découverte,

- visites ponctuelles ou régulières,
- découverte de livres animés,
- atelier d'initiation à la langue des signes,
- atelier de découverte du braille,
- Primé des écoliers, prix littéraire pour le cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e)

Actions proposées hors temps scolaire

- bébés lecteurs (6 mois-3 ans),
- éveil musical (6 mois-3 ans),
- prix Unicef : sélection de 4 - 5 livres par tranche d'âge,
- spectacles, contes (âge en fonction du spectacle),
- ateliers,
- après-midi jeux de société : proposées pendant les vacances scolaires.

Bibliothèque Holden

La bibliothèque Holden est une bibliothèque de quartier. Elle propose environ 20 000 livres pour adultes et jeunes. Venir à la bibliothèque avec sa classe permet d'élargir l'accès à la culture des enfants, de lutter contre l'illettrisme et favoriser l'intégration sociale. Le but des animations est de faire connaître la bibliothèque et ses ressources ; inciter à lire avec plaisir, favoriser l'autonomie des enfants afin qu'ils reviennent. Environ 8 000 livres sont accessibles aux enfants. Les collections sont adaptées à toutes les étapes de l'enfance.

Actions proposées en temps scolaire :

- accueil des classes,
- découverte ludique de la bibliothèque,
- séances autour d'un projet développé en partenariat avec l'enseignant,
- cycle III (CM1, CM2 ET 6^e) : primé des écoliers.

Actions proposées hors temps scolaire :

- bébés lecteurs (6 mois-3 ans),
- spectacles, contes (âge en fonction du spectacle),
- lecture hors les murs,
- prix Unicef : sélection de 4 - 5 livres par tranche d'âge,
- contes bilingues en LSF et français (âge en fonction du conte),
- exposition, annuelle, des œuvres réalisées par les classes qui participent à l'opération « Un enfant un livre ».

Le service aux collectivités

Ce service est ouvert à toutes les écoles de Reims, maisons de quartier, crèches, associations rémoises. Il met gratuitement à disposition des classes des livres, des malles thématiques et des séries en prêt. Des dépôts de livres pour la jeunesse pour les BCD sont possibles pour l'année scolaire. Ce service peut également accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Actions proposées en temps scolaire :

- prêts de livres pour la classe : prêt de 60 documents de livres jeunesse, pour 6 semaines. Possibilité de demander des thèmes et des titres précis,
- prêt de malles thématiques : choix de livres sur un sujet ou un genre, accompagnés de fiches d'activités,
- prêt de séries (livres en multiples exemplaires),
- dépôts pour la BCD de l'école : dépôt de livres et revues pour la jeunesse, pour l'année scolaire (environ 150 livres).

Le bibliobus scolaire

Le bibliobus dessert 14 groupes scolaires éloignés d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Il effectue du prêt et peut occasionnellement proposer des animations.

Le bibliobus urbain

Le bibliobus dessert 18 arrêts dans les quartiers. Il met à disposition des DVD, des livres et des revues pour les enfants et les adultes et un accès internet.

La durée de prêt des documents empruntés au bibliobus est de 4 semaines.

Aux beaux jours, le bibliobus s'installe dans les parcs et jardins de la ville pour proposer des activités de détente : des contes, de la lecture et des jeux.

Le booktruck

C'est un véhicule avec auvent plus maniable que le bibliobus, qui permet d'aller à la rencontre des publics, partout en ville. Il se déplace avec un mobilier de jardin qui lui permet de déployer un espace de lecture convivial. Il met à disposition, en consultation sur place, des jeux et des livres en rapport avec le thème de la manifestation.

Culture et bibliothèque pour tous

L'association exerce une mission au service de la lecture publique dans les quartiers de la ville de Reims où leurs bibliothèques sont implantées (Châtillons, Europe, Mozart, Orgeval, centre-ville), parfois depuis 40 ans, pour répondre à un besoin de proximité souhaité par les lecteurs.

Actions proposées en temps scolaire ;

- L'association reçoit des classes rémoises pour des animations : présentation de livres, sensibilisation à la lecture, heures du conte.

Actions proposées hors temps scolaire ;

- L'association réalise des ateliers de lecture pour les temps périscolaires. Ces ateliers permettent la découverte des livres et des bibliothèques. Des animations autour des livres et des contes sont organisées.

Culture scientifique

Le planétarium

Le planétarium est le lieu idéal pour aborder toutes les notions de repérages ou de mouvements liées à l'observation des astres. C'est un outil pédagogique de découverte des constellations, des planètes et de l'univers.

Actions proposées en temps scolaire

- Séances scolaires,
- Séances thématiques.

Action proposée hors temps scolaire

- accueil des groupes de centres de loisirs et maisons de quartier pendant les vacances scolaires.

Éducation aux médias, à l'image et à l'information

Le réseau de lecture publique municipal

Développe de nombreux projets d'éducation aux médias, à l'image et à l'information :

Actions proposées en temps scolaire

- rencontres avec un journaliste en résidence
- visites thématiques sur la caricature, le dessin de presse, la fabrication de l'information
- discussion autour des fake news.

Action proposée hors temps scolaire

- ateliers Journaliste en herbe

CLEMI

Le CLEMI (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif.

Il a pour mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias.

L'enjeu est de faire des élèves des citoyens avertis, libres de s'informer et d'utiliser les moyens d'information mis à leur disposition pour aiguïser leur sens critique, mais aussi d'accompagner la parole des élèves dans le cadre scolaire, pour les former à la responsabilité et à l'exercice de la liberté d'expression.

PREAI - Blackmaria

Conformément à la charte nationale du CNC (centre national du cinéma et de l'image animée), éditée en mars 2017, Les PREAI (pôles régionaux d'éducation aux images) sont des structures de coordination régionales, rassemblant l'État et les collectivités autour de l'éducation aux images, à l'initiative des Drac, du CNC et des collectivités territoriales, ils mettent en œuvre les cinq missions suivantes :

- l'animation d'un réseau territorial,
- la mise en place d'un observatoire,
- l'organisation d'actions d'éducation artistique,
- l'expérimentation et la mise en commun de ressources,
- la formation aux images.

Courant 2016, dans le contexte du nouveau Grand Est, deux associations historiques de diffusion du cinéma en Champagne-Ardenne, la Pellicule ensorcelée à Charleville-Mézière et TCB (télé centre Bernon) à Épernay ont proposé à la Drac Grand Est, au conseil régional Grand Est et au CNC un projet de pôle pour la partie occidentale de la nouvelle région.

Presse quotidienne, télévisions et radios régionales ou locales

II. Festivals

Mélimôme, association Nova Villa

Mélimôme est un festival jeune public organisé chaque année au printemps par Nova Villa depuis 1989, avec des spectacles pour les jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, qui ont lieu dans différents lieux culturels de Reims et des alentours (Saint-Brice-Courcelles, Cormontreuil, Bétheny). Partenaire du Manège, de la Comédie et de l'opéra de Reims, Méli'Môme mêle les genres artistiques : théâtre, danse contemporaine, musique, théâtre d'objet, opéra, etc. avec une vingtaine de spectacles proposés chaque année.

Ce festival regroupe plusieurs atouts :

- l'international : 8 pays invités et 11 spectacles internationaux venus d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Québec et du Sénégal, dans la dernière édition,
- l'Afrique : après l'accueil d'artistes, d'auteurs et de spectacles rwandais en 2018, l'édition 2020 programme trois spectacles africains, dont deux du Sénégal et un d'Afrique du Sud
- des séances scolaires et tout public,
- une ouverture sur les autres disciplines artistiques : une exposition et un rendez-vous cinéma
- éducation artistique et culturelle : tout au long de l'année, l'association Nova Villa multiplie des actions de sensibilisation auprès des scolaires, de la maternelle au lycée, avec, notamment, un projet autour de l'éducation aux médias mené à l'année avec une classe de 4^e, un projet de parrainage culturel entre deux classes de collèges (l'un rural, l'autre urbain), les rencontres « en famille » avec les artistes,
- un partenariat avec différents lieux culturels de Reims et du Grand Reims : le Cellier et la Comédie de Reims, le Manège de Reims, l'opéra de Reims, les communes de Saint-Brice-Courcelles et de Bétheny. Et pour la première année le Carré Blanc à Tinquieux,
- une programmation "hors les murs" en région, à Donchery, Fismes et Épernay. L'association *Nova Villa* est soutenue à l'année par la Drac Grand Est.

Reims Scènes d'Europe (devient FAR Away en 2020)

Le Festival Reims Scènes d'Europe est un festival artistique pluridisciplinaire présentant la scène européenne contemporaine. Depuis 2009, il se tient chaque année en décembre à Reims.

En 2009, le festival Reims Scènes d'Europe se dotait d'une nouvelle ambition, bâtir à Reims un important festival consacré à la création contemporaine de tous les pays d'Europe. Ce festival, porté par une dynamique collective, a toujours été nourri par le partage des idées, des ressources et des désirs. Il est porteur d'espoir face à l'Europe des « normes », des règles d'austérité et des multinationales, revendique l'importance de faire dialoguer les cultures.

Le regard des artistes sur le monde dans lequel nous vivons est un ferment pour une démocratie trop souvent malmenée. Il ne simplifie pas, mais met en perspective et déplace notre regard. Si les artistes savent saisir le présent avec une grande acuité, c'est aussi grâce à leur capacité à faire retour sur le passé et à puiser à la source des poètes et des mythes.

Orbis Pictus, association Jardin Parallèle

Orbis Pictus est une manifestation annuelle dédiée aux formes brèves des arts de la marionnette. Le festival se déroule au cœur du palais du Tau et accueille une vingtaine de compagnies. *Orbis Pictus* est l'occasion pour le Jardin Parallèle de développer la médiation auprès des publics handicapés ou socialement fragilisés. Il permet également aux professionnels de se rencontrer et de renforcer des liens avec les réseaux de diffusions régionaux et nationaux.

La Magnifique society, La Cartonnerie

La *Magnifique Society* est un festival à l'initiative de la Cartonnerie, grâce auquel elle développe un projet culturel fondé sur des musiques actuelles dans le cadre de la gestion et de l'exploitation d'un festival.

Les objectifs sont de :

- favoriser la diffusion et la création dans le secteur des musiques actuelles et des nouveaux champs culturels,
- permettre l'accessibilité la plus large, prévoir une gestion conviviale avec, entre autres, la gestion de débits de boissons et d'un service de restauration.

Les Flâneries musicales

Il s'agit de mettre en place durant l'été (sur une durée minimum de 2 semaines) une programmation de concerts de qualité, pour l'essentiel relevant de la musique classique, allant à la rencontre de publics larges, avec pour objectifs :

- de proposer un programme qui entre en résonance avec l'histoire et le patrimoine de la Ville de Reims, notamment en lien avec les inscriptions au patrimoine mondial de l'Unesco. Les spectateurs sont invités au gré des concerts programmés à découvrir les sites remarquables rémois,
- de présenter à Reims des artistes de renommée nationale et internationale, mais aussi de faire découvrir de nouveaux talents, de donner à voir et à entendre ce que la scène musicale a de plus intéressant artistiquement pour visiter ou revisiter les répertoires classique ou contemporain,
- de mettre en valeur et de travailler avec : les artistes et les formations de notre région, le conservatoire à rayonnement régional et les autres structures culturelles rémoises
- de rechercher de « jeunes » artistes en vue de créer une labellisation « Jeunes Talents Flâneries musicales de Reims »,
- d'associer pendant ou en amont du festival le jeune public notamment par la mise en place du cycle des petits flâneurs.

Reims Sunnyside festival, Jazzus

Le Reims *Sunnyside* Festival est né en 2015 de l'initiative de Jazzus Productions : le souhait était de proposer un événement autour du jazz et de ses musiques connexes, à la fois dans la continuité de la saison de concerts mais aussi pour proposer un rendez-vous d'envergure dans la 12^e ville de France.

Dès ses débuts, le festival a posé les grandes lignes : une programmation qui trouve un équilibre entre têtes d'affiche internationales et jeunes talents de demain, des musiques qui favorisent le croisement entre esthétiques, une vraie convivialité et une partie jeune public.

Grâce à des partenariats forts (La Cartonnerie, les bibliothèques et médiathèques de Reims, l'Opéra de Reims, Césaré), le *Sunnyside* se développe chaque année un peu plus.

Charabia festival

Pour les amoureux des mots et les oreilles curieuses, Barcella et Ulysse Maison d'Artistes, en partenariat avec La Cartonnerie, présentent depuis 2017 le Charabia Festival de Reims.

Ce festival est dédié à la chanson française et à la poésie sous toutes ses coutures. En effervescence permanente, qu'elle soit décalée, drôle, sophistiquée, cousue main, urbaine, champêtre, la chanson française demeure intemporelle et regorge de talents précieux.

Inviter les artistes qui la composent à Reims, ville de culture, résonne comme une évidence. L'occasion rêvée de découvrir leurs univers cousus de mots et d'audace.

Jonglissimo

Depuis 2004, l'association TRAC développe et met en œuvre un projet artistique et culturel qui a pour objet :

- de promouvoir les arts du cirque, les arts de la jongle et les arts de la rue
- de mettre en place des actions de formation et de pratique des arts du cirque et des arts de la rue auprès de publics diversifiés,
- d'accompagner des associations et des compagnies dans leur développement,
- de développer un outil de rencontres, d'échanges et de réflexion autour des questions culturelles.

Clin d'œil

Depuis 2003, tous les deux ans, l'association rémoise Ciné-Sourds organise le festival Clin d'Œil, festival international faisant la promotion des arts en langue des signes. La vocation de l'association étant de faire découvrir la langue des signes dans toute la diversité de ses formes artistiques.

Durant trois jours, divers programmes sont proposés : du spectacle vivant, des arts de rue, une compétition de cinéma, des concerts, etc. ainsi que des expositions avec d'un côté tous les arts visuels et plastiques (stylisme, joaillerie, photographie, sculpture, etc.) et d'un autre côté un salon de stands professionnels à destination des sourds et malentendants (télécommunications, services, éditions, etc.).

Les BisQueers Roses

Le festival des Cultures LGBT QI « les BisQueers Roses » de l'association exaequo a été créé en 2002.

Ce festival rémois reste un cas particulier dans l'univers des festivals LGBT en France. C'est un des rares à associer divers supports artistiques : spectacle vivant (théâtre, danse, etc.), performance, concert, exposition, cinéma, conférence.

L'association a voulu privilégier toutes les facettes des cultures LGBT en fonction des partenariats, des propositions artistiques, des budgets. C'est également une façon de privilégier les dialogues entre les disciplines et de soutenir la création contemporaine.

Au cours des années, l'association a établi de nombreux partenariats avec les structures culturelles rémoises : La Comédie, Le Manège, La Cartonnerie, les cinémas Opéra mais aussi des associations comme La Pellicule Ensorcelée. Le festival s'est déroulé au fil des ans dans différents lieux en fonction de la programmation : salle Jean-Pierre Miquel, centre culturel du CROUS, Maison commune du Chemin-Vert. C'est essentiel pour s'ouvrir à la ville, à la société.

Le Festival « Les BisQueers Roses » a bien sûr pour vocation première de faire connaître et diffuser les cultures LGBT mais aussi d'aller à la rencontre de tous les publics. C'est un temps fort de la visibilité LGBT qui permet de sensibiliser et lutter contre les discriminations, en particulier l'homophobie et la lesbophobie.

ANNEXE III

Détail de l'offre de l'enseignement supérieur et de l'enseignement artistique labellisé et soutenu par le ministère de la Culture dans les services de la ville de Reims.

CRR, conservatoire à rayonnement régional de musique, de théâtre et de danse

Situé au cœur de la ville, entre la cathédrale et la basilique Saint-Rémi, le conservatoire à rayonnement régional de Reims est un établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre.

La ville de Reims s'est dotée depuis 1994 d'un outil de tout premier ordre : structure vaste et lumineuse, équipement moderne et fonctionnel, établissement convivial de par son patio central et sa cafétéria.

Fort d'un équipement remarquable et de ses 35 disciplines, il offre, grâce à ses deux grands auditoriums à la qualité acoustique exceptionnelle, une centaine de concerts tout public par an et autant d'auditions d'élèves, une politique de diffusion élaborée sur le principe de la diversité musicale et l'ouverture à tous les publics.

- 4 auditoriums : 400, 100, 50 et 50 places (acoustique excellente - régie numérique dans les deux plus grands auditoriums),
- 5 salles de grande dimension pour des activités multiples (cours publics, auditions, etc..),
- 3 studios de danse,
- 1 médiathèque contenant plus de 22 000 documents répartis en diverses collections (partitions, livres, enregistrements, revues spécialisées, etc.

Le CRR accueille chaque année 1 400 à 1 500 élèves, venant pour plus de 90 %, de la région Champagne-Ardenne. Il propose un cursus d'études en trois cycles ainsi qu'un cycle à orientation professionnelle.

Une équipe de 90 enseignants y dispense un enseignement de haut niveau, tant à l'intention des amateurs que des futurs professionnels.

En collaboration avec l'Éducation nationale, un enseignement en horaires aménagés en musique et en danse peut s'effectuer de l'école élémentaire au lycée (baccalauréat TMD).

Enfin en partenariat avec l'URCA (université de Reims Champagne-Ardenne) et le centre national de création musicale CÉSARÉ, un enseignement supérieur conduisant à la licence et au master est réalisé en parcours interprète de la musique et compositeur.

Le CRR participe aussi au projet DÉMOS, qui est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à des enfants de 7 à 12 ans issus de quartiers insuffisamment dotés en institutions culturelles. Ce dispositif national décentralisé s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Formé pour trois ans de 2018 à 2021, l'orchestre Démos réunit 105 enfants rémois sur la base du volontariat. Les enfants sont issus de sept écoles : quatre écoles sont situées en quartier politique de la ville, les trois autres dans des zones péri-centrales ou excentrées, permettant ainsi de former un orchestre mixte tout en respectant les critères du cahier des charges. Chaque groupe est formé de quinze enfants de CE2 qui pratiquent la musique quatre heures par semaine sur le temps périscolaire au sein des maisons de quartiers et lors de stages organisés pendant une partie des vacances scolaires. Une fois par mois, les enfants se retrouvent en orchestre symphonique. Chaque année, des concerts sont proposés aux familles et habitants. L'encadrement est réalisé à chaque fois par deux musiciens professionnels et un référent de la structure sociale partenaire.

L'ÉSAD de Reims, école supérieure d'art et de design

L'École Supérieure d'Art et de Design (E.S.A.D.) se nomme ainsi depuis 1992. L'établissement accorde une grande importance à la relation de l'art avec son environnement social et économique.

L'école est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) depuis le 1^{er} janvier 2011. Ses membres sont la ville de Reims, la communauté urbaine du Grand Reims, l'État, la région Grand Est et l'URCA (université de Reims Champagne-Ardenne). L'ÉSAD est également membre du réseau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche champardennais, de l'ANdEA (association nationale des écoles supérieures d'art) et de l'association réseau des écoles supérieures d'art du Grand Est.

Différentes instances permettent le fonctionnement de l'établissement public au plan administratif et pédagogique, et l'évaluation régulière de ses résultats.

L'ÉSAD est répartie sur deux sites :

- L'ÉSAD Cathédrale (3 600 m² dédiés aux cours théoriques et aux formations en design, formation supérieure et formation continue)
- L'ÉSAD Franchet d'Esperey (2 000 m²) dédiés aux élèves de 1^{er} année, aux pratiques amateurs, aux formations en art et à la pépinière Design'R.

Les ateliers sont au cœur de l'établissement : atelier bois, atelier métal, ateliers d'assemblage et moulage, four céramique, thermoformage, prototypage rapide avec fraiseuse numérique, imprimantes 3D à fil et à poudre, découpe laser ; atelier graphisme avec plotter de découpe, massicot, matériauthèque de papiers ; atelier photographie et vidéo, labo photo argentique, sérigraphie, salles informatiques, cuisine pédagogique.

Chaque équipement est placé sous la responsabilité d'un technicien qui met ses compétences au service des projets des étudiants (menuisier, cuisinier, magasinier, etc.)

L'établissement bénéficie aussi d'un centre de documentation, le fonds historique d'ouvrages et de périodiques de l'ancienne école des Beaux-Arts de Reims et le fonds artistique du Frac Champagne Ardenne constituent depuis 2014 le centre de documentation de l'ÉSAD, soit plus de 9 000 ouvrages.

Itinéraire culture scientifique

La culture scientifique repose sur différentes disciplines, telles que les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique chimie et la technologie. Elle contribue à développer chez l'enfant la curiosité et le goût pour les disciplines scientifiques et la conscience du monde qui l'entoure

Objectifs pédagogiques et culturels

Le Planétarium de Reims est un lieu incontournable pour ceux et celles, qui souhaitent se laisser bercer par la poésie d'un beau ciel étoilé, mais aussi découvrir les images des planètes réalisées par les sondes spatiales ou comprendre notre place dans l'univers.

La découverte des étoiles commence par l'espace muséographique (accès libre), mais l'élément essentiel de la visite est la salle de projection hémisphérique qui permet un ciel étoilé identique à celui observé dans la nature. Plusieurs programmes sont proposés, pour la plupart animés en direct par des médiateurs scientifiques, spécialistes du ciel, et dont le commentaire est adapté à chaque public.

L'itinéraire Planétarium a pour objectif l'éveil du regard pour repérer, observer et comprendre l'astronomie.



Découverte de l'astronomie

Séance 1 : découvrir le planétarium et le ciel

A ciel ouvert

Séance 2 : l'astronomie

Les saisons
ou
Les phases de la Lune et les éclipses
ou
Le système solaire

Séance 3 : aller plus loin, mettre en pratique

Chaque séance peut être
accompagnée d'un atelier.